

« C'est triste d'assister à la mise à mort d'une zone naturelle »

Le président des Amis de la terre du Val d'Ysieux, ne décolère pas alors que le chantier de la Marina a débuté autour de l'étang des Dunes.

L'ISLE-ADAM

PAR MARIE PERSIDAT

LES BARRIÈRES ont été posées et des traces de pneus d'engins de chantier sont déjà visibles autour de l'étang des Dunes. C'est là que va être implantée la future marina de L'Isle-Adam. Tandis qu'Eiffage immobilier a déjà commencé la commercialisation des logements prévus sur place, certains écologistes ont du mal à avaler la pilule. Comme Etienne Bohler, le président des Amis de la terre du Val d'Ysieux.

« C'est triste d'assister à la mise à mort d'une zone naturelle... Ces hautes herbes servaient à la nidification des oiseaux et là-bas nichaient les martins-pêcheurs », explique-t-il en montrant la végétation déjà en partie

arrachée. L'association, qui avait déposé un recours contre le projet de marina, n'a pas obtenu gain de cause auprès de la justice. Mais elle compte bien garder un œil en particulier sur le « site compensatoire » aménagé non loin de là, en faisant notamment un inventaire régulier. Onze hectares sont réservés, sur une ancienne zone cultivée, pour permettre à la faune et à la flore de déménager.

DESTRUCTION D'ESPÈCES

Sur place, la ville a déjà implanté un panneau d'information, très détaillé, promettant aux passants la présence de « triton palmé, grèbe huppé, mante religieuse et faucon crécerelle ». La mairie évoque aussi des ruches et même des vaches « highland » prochainement implantés. Tout en re-

grettant « la destruction d'espèces protégées et de leur habitat », l'IASEF, l'association locale de protection de la nature, « espère que les compensations et la biodiversité évolueront favorablement ».

Selon eux, « les premiers résultats sont encourageants ». Etienne Bohler est plus dubitatif. « On avait un étang de 2 ha assez profond, on va se retrouver avec des mares. C'est une erreur de mettre des ruches, elles vont butiner toutes les fleurs au détriment des espèces sauvages. Ce n'est pas une zone naturelle mais un jardin public qu'ils aménagent. »

Le président de l'association anticipe la disparition d'espèces comme le papillon de la violette par exemple, orange à pois noirs. « Il se trouvait là-bas car il y a de grands parterres de violettes. Si on n'en replante pas, il va disparaître... »



L'Isle-Adam, hier. Etienne Bohler craint que la zone compensatoire de la marina ne soit pas suffisante pour maintenir la faune et la flore autour de l'étang des Dunes. LP/MA.P.